

REUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT/ ORDRE DU JOUR

Mercredi 12 octobre, 18h30, à bibliothèque de l'école

- 1. Ouverture de l'assemblée, identification et quorum :**
Présences : Kim Bouchard, Véronique Larouche, Martine Thériault, Lyne Chénier, Catherine Blais, Joanna Nakouzi, Marie-Ève Demers, Louis Nolin, Sandra Guillemette, Simon Noël, Natalia Carillo Botero
Absence : Dorra Wassila Gharbi
- 2. Adoption de l'ordre du jour :** Ajout, par la direction, d'un point varia : Code de vie. Appuyé par Mme Marie-Ève Demers.
- 3. Tour de table, présentation des membres :** Chaque membre du CÉ s'est présenté.
- 4. Distributions des rôles, parents:** Mme Bouchard propose de visionner 3 capsules qui présentent les différents rôles du CÉ ainsi que les règles de la régie interne. M. Noël demande s'il y a un document à remplir pour la formation sur le CÉ. Mme Bouchard enverra un questionnaire Forms aux membres afin qu'ils puissent confirmer qu'ils ont suivi la formation.
 - a. Président : M. Louis Nolin mentionne son intérêt. Mme Demers propose M. Nolin. La proposition est adoptée à l'unanimité.
 - b. Vice-Président : Mme Marie-Ève Demers mentionne son intérêt. Mme Guillemette propose Mme Demers. La proposition est adoptée à l'unanimité.
 - c. Secrétariat : Mme Sandra Guillemette mentionne son intérêt. Mme Blais propose Mme Guillemette. La proposition est adoptée à l'unanimité.
- 5. Régie interne :**

M. Noël propose de créer un Google Drive ou une équipe Teams pour le dépôt des documents présentés au CÉ.

M. Nolin fait la lecture des règles de régie interne.

 - Les mandats :

Mandat d'un an : Mme Demers et Mme Guillemette

Mandat de deux ans : M. Noël, Mme Carillo Botero et M. Nolin

 - Représentant au comité de parents : Mme Demers pour un mandat d'un an. M. Noël sera le substitut.
 - Absences : En cas d'absence, le membre informe la direction ainsi que le président par courriel.
 - L'ordre du jour et le procès-verbal : Il sera envoyé 5 jours avant la rencontre.
 - Tenue des rencontres : 3 rencontres sur 9 se tiendront en présentiel. Les 6 autres rencontres auront lieu via la plateforme Teams.
 - Dépôt du procès-verbal et le calendrier des rencontres : Ils seront déposés sur le site web de l'école.
- 6. Proposition du calendrier des rencontres 2022-2023**

Mme Bouchard propose les dates pour les rencontres qui auront lieu les mercredis :
12 octobre, 16 novembre, 21 décembre, 25 janvier, 22 février, 29 mars, 26 avril, 24 mai et 15 juin.
Les rencontres du 12 octobre, du 25 janvier et du 15 juin seront en présentiel et

les autres via Teams. Mme Demers propose le calendrier et il est adopté à l'unanimité. Mme Demers demande que les entrées au calendrier soient réalisées via Outlook. Mme Bouchard s'en chargera.

7. **Membre de la communauté :** Mme Demers explique qu'un membre de la communauté peut assister aux rencontres du CÉ. Cette personne n'a pas le droit de vote. Toutefois, sa présence permet de discuter des différentes ressources du quartier. Mme Demers propose d'approcher François Tousignant, responsable des Loisirs Sainte-Odile. Mme Chénier propose de faire les démarches auprès du nouveau Centre communautaire.
8. **Formation obligatoire :**
Mme Bouchard mentionne que les capsules 3-4-5 ont été visionnées ce soir. Elles doivent être vues par tous les membres du CÉ avant le 21 décembre 2022. Lors de l'envoi de l'ordre du jour, Mme Bouchard mentionnera la ou les capsules qui pourraient être visionnées avant la rencontre en lien avec les points qui seront traités.
Lien vers les capsules :
<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>
9. **Déclaration d'intérêts – envoi par courriel à la direction :** Ce document est à remplir par tous les membres du CÉ.
10. **Points de suivi :**
 - a. **Projet éducatif :** Mme Bouchard explique que nous travaillerons sur l'actualisation du projet éducatif cette année. L'équipe à la direction aura des formations pour accompagner notre équipe dans les différentes étapes de son élaboration. Des journées pédagogiques seront consacrées au travail en équipe sur le projet. Les membres du comité pédagogique se pencheront également sur ce dernier. D'ici décembre, nous aurons analysé le contexte et les enjeux de notre milieu. Au printemps, nous travaillerons sur notre objectif et les moyens à mettre en place pour l'atteindre. En fin d'année, le projet éducatif sera présenté au CÉ pour adoption. Ce point sera à l'ordre du jour de chaque rencontre du CÉ.
Mme Demers demande que les parents soient tenus informés des données présentées.
À ce propos, M. Noël se porte volontaire pour aider la direction avec la mise à jour du site web de l'école.
 - b. **Plan de lutte :** Mme Larouche présente le plan de lutte contre la violence et l'intimidation pour l'année scolaire 2022-2023 et ses différentes sections : Analyse de la situation (forces et vulnérabilité du milieu, la cible, les moyens d'évaluation, les comportements attendus, les moyens de prévention universelle et ciblée, les mesures de collaboration avec les parents), le signalement d'une situation et le protocole d'intervention pour les gestes d'intimidation et de violence (voir document). Mme Larouche mentionne que la cible a été formulée de façon positive afin de pouvoir mesurer l'amélioration des élèves en lien avec le développement de leurs compétences socio-émotionnelles, ce que l'équipe souhaite également travailler avec le code de vie. Elle mentionne également l'utilisation de la plateforme Moozoom par tous les élèves de l'école pour l'enseignement des comportements attendus à travers différentes thématiques. Elle invite les parents à consulter la plateforme avec leur enfant. Mme Demers propose l'adoption du plan de lutte pour l'année scolaire 2022-2023 et il est adopté à l'unanimité.
 - c. **Tarif lors des journées pédagogiques :** Mme Bouchard explique qu'il y aura un nouveau tarif pour les journées pédagogiques applicables le 9 novembre 2022. Le tarif minimum est de 10,75\$ et le maximum 15,30\$. Les membres du CÉ doivent décider du nouveau tarif. Mme Sandra Guillemette propose 10,75\$. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.
 - d. **Mesures d'urgence :** Mme Larouche présente les grandes lignes des mesures d'urgence ainsi que du plan d'évacuation pour les deux bâtisses.

École Sainte-Odile

12 055, rue Dépatie
Montréal (Québec) H4J 1W9
Téléphone : 514 596-5565

École Sainte-Odile annexe

12330, rue Lavigne
Montréal (Québec) H4J 1Y4
Téléphone : 514 596-5586

- e. **Sorties scolaires** : Présentation par Mme Larouche des différentes sorties scolaires planifiées par les enseignants jusqu'à maintenant.
- f. **Budget de formation parents** : Mme Bouchard explique que nous avons un budget pour offrir de la formation aux parents. Elle demande aux membres s'ils ont des idées. Mme Guillemette propose de sonder les parents à cet effet. Mme Demers mentionne qu'il pourrait être intéressant de proposer des thèmes en lien avec le plan de lutte et le projet éducatif ou la communication non violente. Ce point sera rediscuté au prochain CÉ.

11. Nouvelles de la personne déléguée :

- a. Comité de parents : Mme Demers fera un suivi au prochain CÉ.

12. Point d'information

- Mot OPP :

Mme Bouchard explique que nous verrons avec les parents bénévoles pour former un OPP.

- Mot des enseignants :

Mme Blais mentionne que les enseignants et les enfants sont heureux de revenir dans un contexte plus souple. Mme Nakouzi souligne que la première communication sera envoyée aux parents via Mozaïk portail le 14 octobre. Mme Bouchard explique que Laurence du groupe 352/362 et Xiao du groupe MA2 feront un projet mettant en lien les élèves autour de l'éthique et la culture religieuse ainsi que de l'environnement.

- Mot du service de garde :

Mme Martine Thériault mentionne qu'il y a 203 enfants réguliers au service de garde, 325 dîneurs, 14 repas liés aux mesures alimentaires à l'annexe, 18 repas à l'école principale qui font partie de l'aide au repas que nous offrons aux enfants.

Nous avons également Champion pour la vie. Ce programme provient de la fondation des Canadiens de Montréal pour faire bouger les enfants. Le but est de développer la motricité des enfants de maternelle et de 1re année.

Finalement, lors de la prochaine rencontre du CÉ, nous parlerons des règlements généraux du service de garde.

15. Varia :

Code de vie : Mme Larouche explique que cette année nous travaillerons à l'actualisation du code de vie éducatif de notre école pour l'année scolaire 2023-2024. Ce projet s'inscrit dans une démarche de travail collaboratif entre les membres du comité code de vie, les membres de l'équipe-école, les élèves et les parents.

La première étape du projet est de choisir des valeurs communes dans les 5 sphères suivantes : la réussite éducative, le vivre ensemble, la santé et le bien-être, l'encadrement et l'environnement. Les membres du comité ont fait un premier exercice afin de déterminer 3 ou 4 valeurs communes pour chacune des sphères. Ces valeurs nous permettront par la suite de faire le choix des règles, des comportements attendus ainsi que de leurs raisons d'être. Ce point sera à l'ordre du jour de chacune des rencontres du CÉ afin d'assurer un suivi. Le code de vie devra être présenté et adopté au CÉ avant la fin de l'année scolaire.

Levée de l'assemblée 20h43

Kim Bouchard, directrice

Louis Nolin, président